BON DE COMMANDE

Par afrikaner31

bonjour,

lors d'un foire, j'ai signé un bon de commande pour une cuisine avec versement d'un acompte. Au fur et à mesure que je regarde ce document, il y a trop de chose qui me semble louche.

- Livraison deuxième quinzaine de mai.
- des dimensions sont inexactes.
- Aucun métré sur place n'a été effectué avant le signature du bon.

Qu'en pensez vous?.

Que puis je faire pour annuler ce bon de commande? merci de votre aide